

## Liste d'initiatives

---

- Accès à l'étude pour évaluer les activités à mettre en place dans le cadre du programme OPTER - Aréna
- Achat d'un véhicule moins énergivore (remplacement du véhicule #02836)
- Acquisition de véhicules électriques pour l'horticulture
- Amélioration de l'éclairage périphérique de l'aréna
- Analyser les alternatives d'entreposage des véhicules, notamment à l'intérieur (localisation et besoins) - minimisation des déplacements et du temps de chauffage
- Application d'une politique herbicyclage - collectivité
- Application d'une politique herbicyclage pour les terrains municipaux
- Construction du centre d'interprétation du Marais et promotion (éco efficace)
- Élaborer un cahier de charge avec gain énergétique potentiel pour le remplacement des composantes des bâtiments
- Élaborer un cahier de charge avec gains énergétiques potentiels pour le remplacement des composantes à la mécanique
- Entretien préventif des conduites d'eau potable (mis en place dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable)
- Étendre le programme ICI ON RECYCLE
- Évaluation de la performance de l'enveloppe et de l'étanchéité du bâtiment - ARÉNA
- Évaluation de la performance des équipements de traitement des eaux et établir une liste de mesures d'optimisation
- Évaluation de l'implantation d'un système de contrôle qui tient compte de l'ouverture des portes de garage et des horaires d'opération - HÔTEL DE VILLE
- Évaluer la faisabilité d'utilisation d'énergie renouvelable pour les composantes électriques (ex. feu de circulation)(évaluer les coûts)
- Évaluer la faisabilité, lorsque possible, d'installer des cellules clignotantes (fonctionnent avec panneaux solaires) dans certains endroits publics
- Évaluer la nécessité de mettre en place des compteurs d'eau supplémentaire - mis en place dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable
- Évaluer la possibilité de mise en place de zones de stationnements réservés aux covoitureurs à proximité des grands axes (évaluer les zones clés) ou d'améliorer les zones
- Évaluer la possibilité de mise en place d'équipements pour couper le moteur pour les camions à signalisation (flèche clignotante) et évaluer la possibilité de mise en place d'équipement de réchauffage de cabine pour couper le moteur (lutte contre la marche au ralenti)
- Faire la distribution et mise en place du système des bacs brun sur le territoire
- Formation des conducteurs à l'Éco conduite
- Identification d'une personne responsable du volet énergie au sein de l'administration
- Identification et évaluation des principales sources de consommation d'énergie
- Instaurer un transport inter-villes plus fréquent et accessible pour encourager le transport en commun

- 
- Maintien de la collaboration avec LAMRAC pour la sensibilisation
  - Mise à jour du règlement sur les rejets des gouttières et des drains français dans les secteurs sous-unitaire : évaluer les secteurs à inspecter et faire un plan d'action
  - Mise en œuvre de la norme de gestion responsable d'évènements BNQ 9700-253/2010
  - Mise en place accrue de « Maximo » en ajoutant des suivis de nature « énergétique » ou « efficacité » afin d'assurer plein potentiel/utilisation/efficacité.
  - Mise en place des recommandations (selon la nature des recommandations) incluses dans l'inventaire et le plan d'action bonifié AEE
  - Mise en place des recommandations énoncées par le défi éco énergie des collectivités locales de Canmet Énergie
  - Mise en place d'outil de suivi de la consommation de carburant des équipements motorisés par véhicule- Fixer des objectifs
  - Mise en place du programme d'économie d'eau potable (PEEP) (mis en place dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable)
  - Mise en place du recyclage dans certains parcs
  - Mise en place d'un système de covoiturage pour les employés municipaux afin de regrouper /limiter les déplacements lors d'évènement/conférence/formation communs
  - Mise en place d'une campagne de sensibilisation de tous les employés municipaux et de la main d'œuvre à une gestion écoresponsable de l'énergie et des consommables
  - Mise en place d'une réglementation pour réduire la marche au ralenti (en lien avec l'action 65)
  - Optimisation de l'accès et de l'utilisation de l'Écocentre
  - Projet corridors actifs lors des grands évènements
  - Projet de diminuer l'éclairage dans certains secteurs en ville (réviser la politique de mise en place de l'éclairage)
  - Promotion de journées sans voiture
  - Promotion du covoiturage pour les citoyens et les institutions privées et publiques
  - Promotion et sensibilisation citoyenne relativement aux différents programmes de la mise au rencart de vieux véhicules
  - Promouvoir et encourager l'utilisation du vélo auprès des employés municipaux
  - Promouvoir les bacs de récupération des eaux de pluie pour les citoyens PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE
  - Réduction de la consommation de mazout léger (remplacement du mazout léger par de l'électricité au garage municipal) - Omerville
  - Réduction des engrais et pesticides (naturels et de synthèse)
  - Réduction du niveau d'éclairage à l'Hôtel de Ville et dans le centre communautaire (réduction de 50% de la puissance d'éclairage dans certaines zones)
  - Réduction du niveau d'éclairage dans les couloirs du bâtiment des travaux publics (réduction de 50% de la puissance d'éclairage)
  - Réduction du nombre de patrouille sur le territoire de la ville
  - Remplacement de 4 unités de chauffage au gaz naturel - ARÉNA
  - Remplacement de l'éclairage décoratif (éclairage de Noël) par des lampes de type DEL
  - Remplacement du système de chauffage au gaz naturel vers un système électrique - HÔTEL DE VILLE
  - Remplacer les véhicules en fin de vie par des véhicules moins énergivores
  - Remplacer progressivement l'ensemble de l'éclairage de rue par des lampes de type DEL

- 
- Résidus organiques recueillis dans les bacs bruns acheminés vers une plateforme de compostage de la région
  - Sensibilisation citoyenne à la réduction de la marche au ralenti - Programme coupez le moteur
  - Sensibilisation citoyenne au règlement #1300 et vérification de son application, pour le nombre de bacs permis
  - Sensibilisation de la gestion de l'eau pour les citoyens (arrosage, piscine, etc.)- (mis en place dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable)
  - Séparation des eaux pluviales du réseau d'égout sur les sections de routes
  - Soufflage de la neige plutôt que transport vers les dépôts de neige
  - Utiliser de l'eau brute non traitée (lac) pour l'arrosage des plantes et pour le lavage de rues
  - Valorisation des boues d'épuration